

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le DOUZE du mois de MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 05 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA

Procurations : BILLIOU à LE PENVEN, BOYER à LE MASSON, CHARMENTRAY à LE HENAFF-LE JEUNE, JULIENNE à BOIRON, LE BIHAN à MAINAGE, PIROT à HALNA, MULLER à JEZEQUEL.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-39 DEMANDE DE SUBVENTION – APPEL A PROJET « BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE »

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée l'engagement de la Commune au titre du Projet Nautique Intégré en partenariat avec LTC et la région Bretagne, pour un axe d'intervention qui porte sur les « Centres Nautiques Intégrés – Modernisation de l'école de voile de TREBEURDEN dans le cadre du projet triennal de structuration et de mutualisation de l'offre nautique ».

Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été lancée en 2022 visant la rénovation et l'extension de l'équipement actuel, dont l'objet est de vérifier la possibilité de réaliser l'opération, en fonction des différentes contraintes techniques, environnementales, urbanistiques et foncières.

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'éligibilité du projet à l'appel à projet porté par le CEREMA relatif aux bases nautiques exemplaires pour soutenir les projets ayant une approche globale de la base nautique permettant d'accélérer la modernisation des activités touristiques du secteur du nautisme, d'encourager les actions liées à la transition écologique et à l'adaptation aux changements climatiques, d'investir dans des infrastructures en appui à leur stratégie de décarbonation, de développer des outils numériques comme vecteurs d'innovation et d'amélioration de la qualité d'accueil et de service.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une aide financière dans le cadre de l'appel à projet « base nautique exemplaire » porté pour les services de l'Etat par le CEREMA au taux maximal d'une enveloppe de travaux évaluée au stade de l'étude de faisabilité à 1 695 000 € HT pour le projet de réhabilitation du centre nautique
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'instruction de cette demande
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget principal de l'année 2023 dans le cadre de l'autorisation de programme ouverte au titre de la réhabilitation du centre nautique.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

